

# Création d'un sous-groupe de travail sur l'interprétation des données dans le cadre du GT Accessibilité du CNIG

## Besoins

Le GT CNIG Accessibilité a standardisé le modèle de données décrivant l'accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public en 2021. Les membres du GT continuent à se mobiliser pour faire évoluer le standard, y apporter les précisions nécessaires à sa compréhension et l'accompagner des recommandations indispensables à la bonne collecte des données suivant les intentions du standard.

Le modèle, aujourd'hui standardisé et à portée réglementaire est assez mûr pour faire l'objet de recommandations quant à son traitement et à son utilisation. En effet, le modèle étant construit pour décrire de manière objective et factuelle la réalité du terrain, se pose la question de l'interprétation des données en fonction des utilisations et des services qui pourront en être faits. Une différence d'interprétation du même jeu de données par deux acteurs différents pourrait en effet conduire, dans le pire des cas, à mettre en danger des usagers vulnérables, en leur conseillant un itinéraire non-adapté à leurs difficultés de mobilité.

De cette question émane la volonté de créer un sous-groupe de travail sur l'interprétation des données collectées et structurées suivant le standard CNIG accessibilité.

## Enjeux

L'enjeu principal du sous-groupe "interprétation des données" est de normaliser l'interprétation des données en fonction de profils utilisateurs (technicien, réglementaire, usagers) afin d'homogénéiser le traitement des informations sur l'ensemble du territoire. Par exemple, si un cheminement est accessible à un usager en fauteuil roulant à Marseille, un cheminement présentant les mêmes caractéristiques à Lorient devra aussi être accessible au même usager.

Cette approche, inédite, permettrait ainsi de croiser une masse importante d'informations factuelles entre elles, afin d'en faire ressortir une analyse d'ensemble sur une situation donnée. Cela dépasserait les analyses réglementaires existantes, qui se posent surtout la question du « conforme/non-conforme » pour se rapprocher d'une analyse d'expertise, qui nécessite actuellement un travail de terrain important, donc nécessairement limité dans l'espace.

Face à la quantité de données à collecter, un enjeu secondaire est aussi d'éviter que ces données, une fois collectées, restent « dormantes ». En proposant en amont un référentiel facilitant la prise en main de ces données, l'objectif est ainsi de motiver la collecte de données, même hors du périmètre réglementaire.

## Objectifs

- Etablir des recommandations sur un socle minimum pour l'interprétation des données d'un point de vue des usagers et des calculateurs d'itinéraires.
- Définir des valeurs d'attributs ou plages de valeurs d'attributs correspondant aux profils identifiés : le profil "réglementaire" et les profils correspondant aux quatre familles de handicaps : moteur, visuel, auditif et mental, cognitif, psychique.
- Symbolisation

## Délais envisagés

Les réunions du sous-groupe sont prévues sur une période de 1 an à partir de janvier 2023, comprenant environ 5 réunions.

## Livrables envisagés

Un référentiel d'interprétation des données, recensant les différents usages possibles des données collectées et proposant des profils, avec des valeurs (ou plages de valeurs) d'attributs correspondant.

La publication d'un tel livrable, co-réalisé par le CNIG et le Cerema, pourra s'inscrire dans le processus éditorial du Cerema (à terme : disponibilité sur la boutique en ligne et la plateforme documentaire du Cerema).

## Ressources

- Le modèle de données du standard CNIG Accessibilité
- Les profils usagers définis par Lorient Agglomération dans l'outil Handimap

## Travaux en cours pouvant alimenter le sous-groupe

- Le partenariat du Cerema avec la CAPB et Lorient Agglomération, expérimentant des profils d'utilisateurs
- L'outil de collecte des données porté par la MINT, en cours d'élaboration et en test courant 2023

## Condition du pilotage du Cerema :

Le pilotage du sous-groupe est assuré par la DMA, à l'instar du GT CNIG Accessibilité auquel il est rattaché.

- L'animatrice pressentie est Marion Torterotot (DTER NC).

**Prénom NOM**  
Fonction du signataire